

# **COLLOQUE 667 - DYNAMIQUES DES TERRITOIRES : SOURCES D'INNOVATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE POUR LES POLITIQUES ET LE MANAGEMENT PUBLIC?**

**90<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas**

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 9 ET 10 MAI 2023**

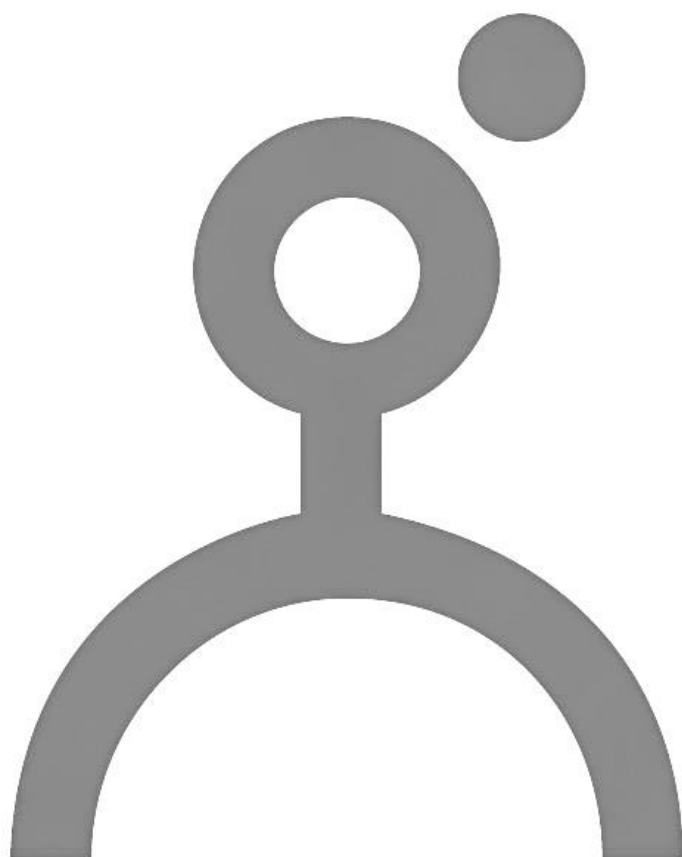
**Centre de recherche sur la gouvernance (CERGO)**

**École nationale d'administration publique (ENAP)**

**Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)**

**Dispositif d'information et de communication à l'Ère numérique (Dicen-IDF)**

**Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (Lirsa)**



**Sous la direction de :**

Isabelle Godbout  
Directrice éditrice  
Centre de recherche sur la gouvernance  
École nationale d'administration publique

**Avec la collaboration de :**

Anne Berthinier-Poncet  
Maîtresse de conférences  
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Maryse Carmes  
Maîtresse de conférences  
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Lara Maillet  
Professeure agrégée  
École nationale d'administration publique (ENAP)

Fanny Tremblay-Racicot  
Professeure agrégée  
École nationale d'administration publique (ENAP)

Madina Rival  
Professeure des Universités  
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

**Facilitation graphique**

© Dorothee de Collason - do2co

**Contact :** [fanny.tremblay-racicot@enap.ca](mailto:fanny.tremblay-racicot@enap.ca)

**Date de parution :** janvier 2024

**Pour citer le compte rendu :**

Godbout, Isabelle (éd.), Berthinier-Poncet, Anne (collab.), Carmes, Maryse (collab.), Maillet, Lara (collab.), Tremblay-Racicot, Fanny (collab.) et Rival, Madina (collab.). Colloque 667 - Dynamiques des territoires : sources d'innovation sociale et environnementale pour les politiques et le management public? Montréal, Centre de recherche sur la gouvernance, École nationale d'administration publique, 2024, 33 p. (Compte rendu du colloque de l'Acfas des 9 et 10 mai 2023).

**ISBN : 978-2-89734-080-3 (PDF)**

**Dépôt légal**

**Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024**

**Bibliothèque et Archives Canada, 2024**



## SOMMAIRE

COMITÉ ORGANISATEUR.....	5
INTRODUCTION .....	6
SESSION 1 – STRATÉGIES ET OUTILS DE GOUVERNANCE MULTINIVEAUX/MULTIACTEURS .....	8
Nouveaux acteurs et pluralité des configurations de coopération territoriale .....	9
Didier Poulhazan, Centre de recherche sur la gouvernance (CERGO).....	9
L'influence de la gouvernance territoriale sur le processus de création de valeur publique : analyse de la performance d'une politique publique à valeur sociétale .....	10
Dynamique territoriale et politiques publiques sur le littoral méditerranéen : quelles actions innovantes menées sur le territoire touristique Cap Nord au Maroc? .....	11
Pratiques institutionnelles et dynamiques de collaboration : quels leviers pour l'innovation publique à visée sociale dans les territoires? .....	12
Le modèle québécois de développement : une innovation sociale qui a su persister avec le temps? .....	13
SESSION 2 – Expérimentations et recherches participatives : lieux et dispositifs/espaces de coopérations ouvertes .....	14
De l'institutionnalisation des sciences citoyennes et de leurs données en situation de controverses socioenvironnementales .....	15
La pluralité et la divergence des acteurs et les stratégies de management public face aux défis sociaux et environnementaux .....	16
Recherches participatives et territoires : le cas du programme de transition écologique de la Boutique des sciences de l'Université de Lille .....	17
Relever le défi de l'innovation dans les administrations publiques : le cas des laboratoires d'innovation .....	18
Quand les collectivités innovent pour la transition climatique : Projets 4P, Living Labs et « just sustainability » .....	19
SESSION 3 – Interventions sectorielles, développement social et enjeux environnementaux .....	20
La coopération interterritoriale pour améliorer la mobilité dans les territoires peu denses : analyse des nouvelles configurations et des acteurs .....	22



Les acteurs de la densification douce – Une étude des unités d'habitation accessoires (UHA) dans les villes de Vancouver, Edmonton, Toronto et Ottawa .....	23
Le travail social et l'urgence climatique en Australie : développements théoriques et innovations sociales et environnementales .....	24
Innovation et gouvernance publique dans les régions rurales éloignées : le cas de la Gaspésie .....	25
L'écofiscalité municipale au Québec : mesures applicables et potentiel fiscal et environnemental .....	26
SESSION 4 – Activité synthèse.....	27
RÉFÉRENCES.....	33



## COMITÉ ORGANISATEUR

**Anne Berthinier-Poncet**

Maîtresse de conférences, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

**Maryse Carmes**

Maîtresse de conférences, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

**Isabelle Godbout**

Candidate au doctorat, École nationale d'administration publique (ENAP)

**Lara Maillet**

Professeure agrégée, École nationale d'administration publique (ENAP)

**Fanny Tremblay-Racicot**

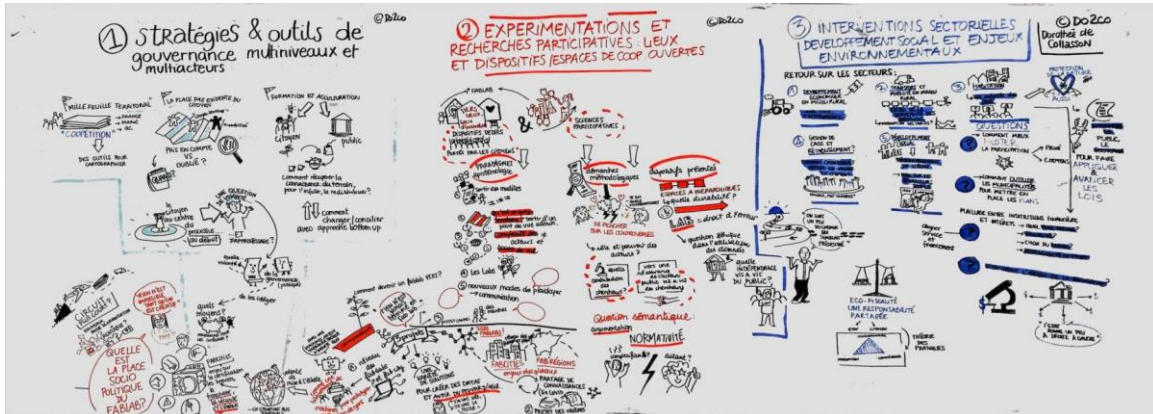
Professeure agrégée, École nationale d'administration publique (ENAP)

**Madina Rival**

Professeure des Universités, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)



## INTRODUCTION



© Dorothee de Collason - do2co

Les 9 et 10 mai 2023 se tenait à l'Université de Montréal le 90<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas. Dans le cadre de ce congrès, le Centre de recherche sur la gouvernance (CERGO) de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ont présenté le Colloque 667, intitulé *Dynamiques des territoires : sources d'innovation sociale et environnementale pour les politiques et le management public?*

Au cours de cet événement, une quinzaine de conférencières et conférenciers ont présenté des communications qui s'articulent autour de trois principaux thèmes : les configurations de gouvernance et de coopération territoriales, les stratégies de management mises en place pour relever les défis sociaux et environnementaux, et le rôle des actrices et acteurs de la société civile dans la mise en place d'innovations sociales et environnementales. L'événement s'est soldé par un atelier synthèse au cours duquel des praticiennes et praticiens ont discuté des travaux de recherche présentés au cours du colloque. Une facilitatrice graphique était sur place pour imaginer les propos des participantes et participants.

Ce colloque s'inscrivait dans un contexte où les défis contemporains de gouvernance qui affligent les États-nations, dont les crises sanitaire et climatique, requièrent des gouvernements qu'ils interviennent rapidement et efficacement sur leur territoire, afin d'éviter d'irréversibles catastrophes humaines, économiques, sociales et écologiques. En plus d'interpeller l'ensemble des paliers gouvernementaux et de nécessiter la participation de nombreuses parties prenantes et d'actrices et acteurs de la société civile, ces problèmes pernicious (Bradford, 2005) surviennent alors que s'opèrent d'importantes transformations dans les politiques et les pratiques de gestion des États centraux et subnationaux.



Les conséquences attribuables aux pratiques du nouveau management public (NMP) ont amené certains gouvernements à adopter des stratégies d'adaptation ou de recalibrage de l'action publique (Levy, 2010). Si certaines autrices et certains auteurs font état d'une véritable ère de réforme du post-NMP, une récente analyse documentaire démontre que le concept serait possiblement en voie d'être institutionnalisé. Toutefois, deux conceptions du post-NMP prévalent : celle de l'État pilote de la nouvelle gouvernance publique, et celle de l'« État fort » (Reiter et Klenk, 2019). De nombreuses transformations globales et sectorielles sont donc en cours.

Cependant, la manière dont ces nouvelles politiques et pratiques de gestion favorisent la création d'innovations qui contribuent à surmonter les différentes crises contemporaines de gestion publique reste à déterminer et soulève plusieurs questions. Les innovations sociales et environnementales à travers les territoires sont-elles une réaffirmation de l'État? Au contraire, ces innovations ne témoignent-elles pas d'un évitement de l'État central? Comment l'adoption de certaines approches d'intervention innovantes ou le déploiement des nouveaux outils de gestion et de prise de décision peuvent-ils contribuer à surmonter ces défis ou, au contraire, peuvent-ils constituer une menace à la sauvegarde de l'intérêt public?

Le présent document se veut un compte rendu des communications présentées lors de ce colloque ainsi que de l'activité synthèse qui a clôturé l'événement. Il s'articule selon les trois principaux thèmes et la programmation du colloque :

**Session 1 - Stratégies et outils de gouvernance multiniveaux/multiacteurs**

Le mardi 9 mai 2023, de 9 h à 11 h 45

**Session 2 - Expérimentations et recherches participatives : lieux et dispositifs/espaces de coopérations ouvertes**

Le mardi 9 mai 2023, de 13 h à 15 h 45

**Session 3 - Interventions sectorielles, développement social et enjeux environnementaux**

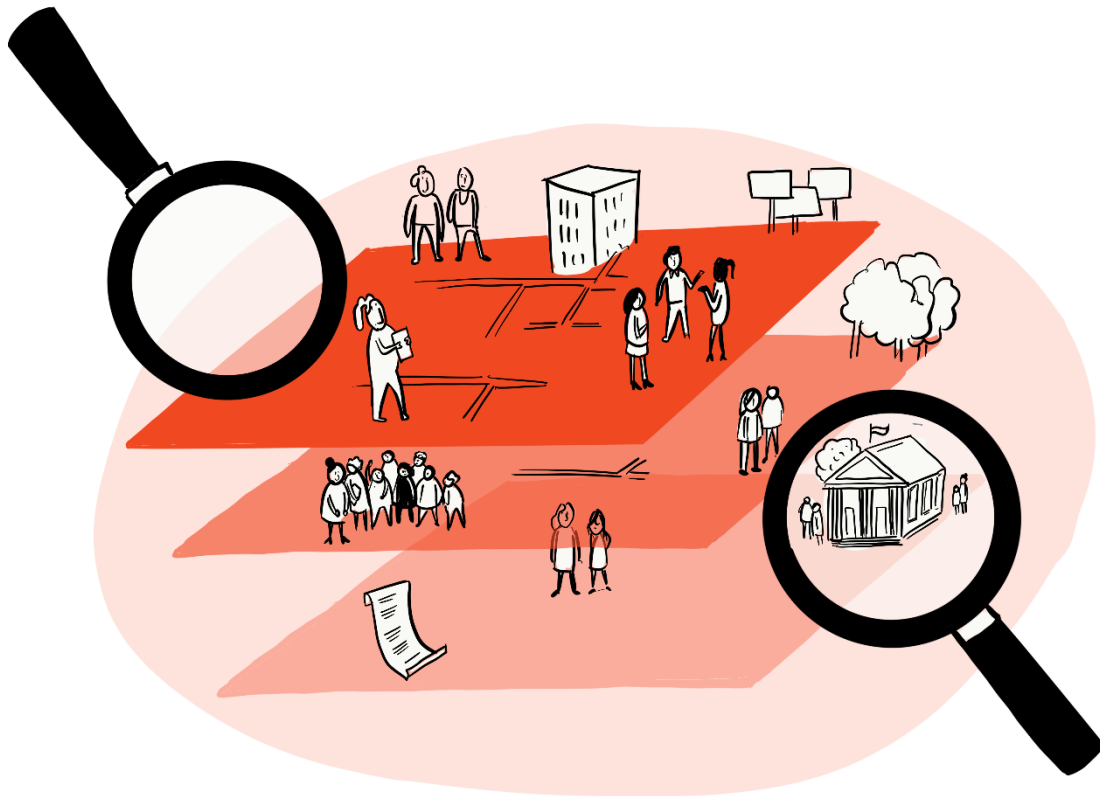
Le mercredi 10 mai 2023, de 9 h à 11 h 45

**Activité synthèse : Croiser les regards entre la recherche et la pratique**

Le mercredi 10 mai 2023, de 13 h à 15 h 45



## SESSION 1 – STRATÉGIES ET OUTILS DE GOUVERNANCE MULTINIVEAUX/MULTIACTEURS



© Dorothée de Collason - do2co

Il s'agit ici d'examiner notamment l'instauration de nouveaux instruments de politique publique structurant les interactions entre les actrices et acteurs publics et les territoires, mais aussi les transformations juridiques et organisationnelles liées (nouveaux métiers, compétences, structures à créer, etc.). De même, ces démarches résonnent avec des initiatives attribuées au post-NMP ou, du moins, témoignent d'une diversification des pratiques et des outils de gestion adoptés dans plusieurs pays (Christensen et Fan, 2018), mais aussi par des gouvernements subnationaux (Howard, 2015; Zafrá-Gómez et al., 2013; Kinder 2012; Moldenæs et Torsteinsen, 2017). Quels sont dans ce cadre, les paradigmes et dispositifs de coopération État-territoires caractérisant une action publique renouvelée et engagée face aux défis sociaux et environnementaux? Comment appréhender les nouvelles approches politico-administratives dans le champ social et environnemental à l'échelle territoriale, les modes pertinents de coopération des échelles? Cela appelle également à un questionnement critique des processus de construction et de légitimation des « modèles d'instruments en innovation publique », ainsi que des critères d'évaluation de l'action publique en considérant notamment le phénomène des asymétries d'information et de légitimité (Mercier et al., 2019).





## Nouveaux acteurs et pluralité des configurations de coopération territoriale

Didier Poulhazan, Centre de recherche sur la gouvernance (CERGO)

### Résumé

La succession de crises classiques et hybrides, ces dernières années, réinterrogent les métiers et en font émerger de nouveaux. Ces événements se jouent des temporalités et de l'interprétation du terme de crise comme un événement extraordinaire, puisqu'ils deviennent une sorte de quotidien.

Cette contraction du temps et de l'espace inhérente à l'univers chaotique de notre époque trouve une forme de réponse dans une initiative mise en action par la métropole bordelaise. À la suite des mégas feux impactant le territoire girondin l'été 2022, et à un violent orage de grêle, il a été décidé de créer d'ici juin 2023 une réserve citoyenne métropolitaine. Cette initiative s'appuie sur une loi prévoyant la possibilité de créer des réserves intercommunales et sur des initiatives citoyennes spontanées qui ont impacté la gestion classique des incendies par les pompiers.

L'objectif de cette recherche-action vise à réinterroger les pratiques des professionnel·les intervenant dans un contexte de crise avec des citoyennes et citoyens dont les actions nécessitent d'être coordonnées pour qu'elles soient efficaces. Un diagnostic de résilience territoriale invitera les actrices et acteurs à s'immerger grâce à des visites apprenantes faisant l'objet d'enquêtes appréciatives. Un dialogue multiacteurs sera organisé selon des formats d'intelligence collective. Finalement, des solutions innovantes seront élaborées collectivement. Les données seront récoltées par des entretiens et observations lors de groupes de discussion.



## **L'influence de la gouvernance territoriale sur le processus de création de valeur publique : analyse de la performance d'une politique publique à valeur sociétale**

Asmaa Ata, LIREM - IAE Pau-Bayonne - UPPA, David Carassus, Laboratoire de recherche en management (LIREM) et Fatema Safy-Godineau, Laboratoire de recherche en management (LIREM)

### **Résumé**

La performance implique une collaboration dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques à travers un réseau de parties prenantes. Pour faire face aux limites des approches traditionnelles de la gestion de la performance, le modèle de gouvernance des performances met l'accent sur les programmes ou politiques inter-agences, intersectoriels et multiniveaux. Ce modèle soulève la nécessité de mesurer les résultats et les effets d'une politique tout en examinant dans quelle mesure la coordination des organisations affecte la réalisation des objectifs.

Cette communication cherche à comprendre comment le processus de création de valeur influence la performance d'une politique multiacteurs. Dans le cadre de l'évaluation de la politique du handicap et de l'emploi, l'innovation sociale recouvre les nouvelles approches mobilisées (analyse des dimensions de la gouvernance territoriale et mesure de la qualité perçue des services publics) pour améliorer l'offre de service (qualité des services fournis, réponse aux besoins, et coordination et coopération entre actrices et acteurs).

Les résultats obtenus ont relevé, d'une part, des dimensions de la gouvernance ayant un effet négatif sur le processus de création de valeur de la politique, d'équité d'offre de service, de participation des usagers et usagers, et de délais de traitement des demandes. D'autre part, ils aboutissent à des préconisations pour améliorer le pilotage opérationnel et stratégique de l'action publique et la valeur publique produite.



## **Dynamique territoriale et politiques publiques sur le littoral méditerranéen : quelles actions innovantes menées sur le territoire touristique Cap Nord au Maroc?**

El Bakkal Abrahah, Institut supérieur international de tourisme de Tanger (ISITT) et Lamiae Chibani, Institut supérieur international de tourisme de Tanger (ISITT)

### **Résumé**

Le rôle des politiques publiques dans la dynamique territoriale, favorisant des mutations profondes dans tout territoire, est incontestable. De même, les actions innovantes menées dans le cadre des partenariats public-privé entraînent une dynamique territoriale accrue. Le littoral sud-ouest méditerranéen, dont le territoire touristique Cap Nord au Maroc, n'est pas exclu de cette dynamique.

Cette communication tente de répondre à trois questions principales : Quelles sont les politiques publiques favorisant le développement et la dynamique territoriale sur le littoral méditerranéen au Maroc? Quelles sont les actions innovantes menées en pratique et entraînant de profondes mutations sur le territoire Cap Nord? Quelles sont les perspectives de la dynamique et de l'attractivité du territoire Cap Nord?

La méthodologie est basée sur une approche théorique analytique permettant de passer d'une analyse conceptuelle à une étude terrain. Une étude qualitative a été menée à travers des entretiens auprès d'actrices et acteurs publics, de professionnels, de touristes et auprès des populations locales du territoire. L'étude comportait également une recherche documentaire.

Les résultats de cette étude démontrent, d'une part, l'étroite relation entre les politiques publiques et la dynamique territoriale, notamment au niveau du territoire. D'autre part, ils reflètent les différentes actions innovantes issues des partenariats public-privé et les perspectives de la dynamique du territoire.



## Pratiques institutionnelles et dynamiques de collaboration : quels leviers pour l'innovation publique à visée sociale dans les territoires ?

Émilie Michelin, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (LIRSA), Anne Berthinier-Poncet, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (LIRSA), et Madina Rival Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (LIRSA)

### Résumé

Face aux évolutions de la société et aux exigences croissantes en termes de réponses sociales et environnementales, les pouvoirs publics doivent s'adapter pour proposer des innovations. Une innovation publique (IP) initiée dans un département rural du sud de la France, le Lot, est ici analysée. Les violences intrafamiliales (VIF) s'appuient sur une collaboration multiacteurs, publique et privée, à différentes échelles territoriales.

Les dynamiques de collaboration mises en œuvre pour développer une IP à visée sociale et les échelles territoriales sont ici interrogées. Le cadre d'analyse du travail institutionnel (Lawrence et Suddaby, 2006) a été appliqué. Une analyse ethnographique et longitudinale, basée sur une immersion de trois ans a été réalisée. Les données ont été analysées selon la grille des pratiques institutionnelles d'innovation.

Les résultats relèvent une dynamique de collaborations multiacteurs/multiniveaux, et une mobilisation différenciée des leviers et des pratiques institutionnelles en fonction du type d'actrices et acteurs (ou d'intervenant·es) et de leur position sur l'échelle territoriale. Sur le plan théorique, cette étude renouvelle la littérature en IP et collaborative en proposant une grille d'analyse des pratiques institutionnelles à mettre en œuvre pour soutenir la création d'une IP dans une zone périphérique. Sur le plan managérial, un tel outil d'analyse facilite la création d'un environnement institutionnel favorable au développement de projets multiacteurs et multiniveaux.



## **Le modèle québécois de développement : une innovation sociale qui a su persister avec le temps?**

Isabelle Godbout, École nationale d'administration publique (ENAP)

### **Résumé**

Le modèle québécois de développement adopté depuis le début des années 1980 est considéré comme une innovation sociale favorisant l'expérimentation dans les domaines du travail/emploi, des conditions de vie, et du développement des territoires. Ce modèle de concertation est caractérisé par la mobilisation des actrices et acteurs sociaux, dont le patronat, les syndicats et le secteur de l'économie sociale (ES) en tant qu'interlocutrices et interlocuteurs dans l'élaboration et la mise en place de politiques publiques (PP). Il se caractérise aussi par sa gouvernance partenariale et démocratique et par la complémentarité de l'offre de services entre les secteurs public et privé et le secteur de l'ES. Les contextes institutionnels et politiques peuvent toutefois remettre en cause la pertinence et l'efficacité de ce modèle.

Cette communication présente des résultats d'une étude portant sur la reconnaissance politique du secteur de l'ES au Québec. Dans le cadre de cette étude de cas, une revue de la littérature sur le contexte d'évolution du secteur de l'ES, une revue documentaire sur des documents publics et des entrevues semi-dirigées auprès d'actrices et acteurs clés ont été réalisées. Les résultats démontrent que la coconstruction de PP ainsi que le développement de politiques transversales ont favorisé l'implantation d'espaces de discussion ainsi que la formation d'un écosystème de collaboration et de partenariat. Toutefois, l'efficacité de ces espaces de discussion et de délibération semble varier d'un secteur d'activité à l'autre et au fil du temps.



## SESSION 2 – Expérimentations et recherches participatives : lieux et dispositifs/espaces de coopérations ouvertes



© Dorothée de Collason - do2co

De quelle manière les territoires peuvent-ils soutenir le déploiement d'innovations sociales et environnementales? À quelle échelle territoriale les pouvoirs publics doivent-ils intervenir pour faciliter le déploiement et l'adoption la plus rapide possible de ces innovations? Au-delà d'un espace géographique, social, administré, le territoire s'envisage ici à partir du réseau d'actrices et d'acteurs hétérogènes qui le constitue : il doit s'entendre comme le produit des relations singulières, potentiellement transformationnelles, qui s'y effectuent. Il est un point d'observation du degré d'efficacité de l'action publique et des conditions de son adaptation vis-à-vis des différents acteurs le constituant (société civile, entreprises, institutions publiques, etc.). On constate ici l'intervention croissante de la « société civile » (McCall, 2007), organisée en collectifs et réseaux de coopération autonomes ou interagissant avec l'acteur public; la dynamique internationale des sciences citoyennes en est un marqueur essentiel (Carmes, 2020). Cela s'appuie également sur la création de lieux spécifiques (tiers lieux, espaces de *coworking*, incubateurs, *fablabs*, *bio-hackerspaces*, etc.) et sur une collaboration entre pouvoirs publics, citoyens, entreprises (*startups* ou autres). Quels sont les structures ou les dispositifs, ascendants ou descendants, qui facilitent ou organisent les interactions entre les actrices et acteurs publics et les parties prenantes afin de soutenir des actions à fort impact social et environnemental (par exemple en matière de lutte contre les pollutions, de protection de la biodiversité, de sécurité alimentaire, de vigilance sanitaire, etc.)? Les travaux présentés pourront par exemple examiner la manière dont le territoire – région, département, ville ou même quartier – constitue une unité d'analyse pertinente afin d'appréhender l'émergence et l'impact d'actions qui répondent à l'évolution des besoins, des exigences des citoyens et de leur milieu de vie. Certaines perspectives cherchent en retour à en valoriser l'attractivité et à comprendre l'instauration de celle-ci (Berthinier-Poncet et al., 2020; Fasshauer et Veil-Zadra, 2017).



## De l'institutionnalisation des sciences citoyennes et de leurs données en situation de controverses socioenvironnementales

Maryse Carmes, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

### Résumé

Depuis longtemps déjà, les initiatives autonomes de collectifs de citoyen·nes ont montré leur fécondité, notamment en lien avec les mouvements pluriels des sciences citoyennes. Elles présentent une diversité de configurations, du point de vue des coopérations avec l'acteur public et le secteur scientifique et du niveau d'engagement des habitant·es. Mais elles se différencient aussi selon leurs dispositifs, les pratiques participatives mobilisées et leurs finalités. Les métrologies citoyennes et les dimensions sociocognitives qui les caractérisent constituent un point d'observation spécifique de la reconfiguration des relations entre les actrices et acteurs.

Prenant appui sur une diversité de dispositifs techniques, la mesure de nos milieux, les données qui en découlent et leurs dispositifs de diffusion, constitue à la fois une inscription de connaissances, un acte politique et une ressource pour l'action. Il s'agit d'examiner ces initiatives à l'aune de controverses socioenvironnementales, de leurs trajectoires et de l'évolution des agencements sociopolitiques au sein desquels se déploient de nouveaux rapports de force. Prenant appui sur une enquête menée sur plusieurs dispositifs de sciences citoyennes mis en œuvre en France, entre 2018 et 2022, on montrera la fécondité de cette conjonction entre études des controverses et études des métrologies citoyennes pour enrichir les grilles d'intelligibilité des mouvements en cours faisant face aux urgences environnementales.



## La pluralité et la divergence des acteurs et les stratégies de management public face aux défis sociaux et environnementaux

Sharam Alijani, NEOMA Business School

### Résumé

Cette communication vise à investiguer la transformation et dynamique des territoires à la lumière des actions et politiques menées dans le cadre du nouveau management public (NMP). Empruntés à la théorie du choix public et s'appuyant sur la théorie des actions collectives, les postulats du NMP tentent à démontrer que les impératifs politiques et sociaux exigent une meilleure coordination entre les actrices et acteurs agissant et coévoluant dans le contexte du marché. Il met l'accent sur leur capacité d'innovation sous l'effet conjugué des outils et processus innovants pour atteindre des objectifs comme la décentralisation, la réforme des services publics et l'introduction des pratiques pour mieux cadrer la finalité des politiques et mesurer leur impact social et économique.

Les fondements du NMP comme source d'innovation et sa capacité à transformer le territoire en innovant et en démocratisant les processus de décision et d'inclusion sont ici interrogés. Un examen des postulats du NMP à l'échelle régionale et nationale au sein de plusieurs pays européens ayant des trajectoires institutionnelle et historique distinctives a été réalisé. Les résultats attendus de cette étude de cas devraient permettre de mieux cerner les différences et similitudes des trajectoires des innovations sociales et environnementales mises en œuvre depuis 2010 et de comparer les impacts sociaux et environnementaux qui en résultent.





## Recherches participatives et territoires : le cas du programme de transition écologique de la Boutique des sciences de l'Université de Lille

Bertrand Bocquet, Université de Lille, Émilie Dias, Boutique des sciences de l'Université de Lille, Florence Lenna, Boutique des sciences de l'Université de Lille

### Résumé

Les Boutiques des sciences (Bds) sont des dispositifs qui permettent d'accéder à la demande sociale de recherche et dont la principale valeur ajoutée est la traduction de problématiques souvent transversales en questions de recherche. La spécificité de la Bds de l'Université de Lille (Bds U.Lille) consiste en l'accompagnement des projets en mobilisant les méthodologies de recherche-action participative (RAP).

La Bds U.Lille opère un programme de recherche en partenariat avec l'Ademe, agence nationale dédiée à la transition écologique. L'intérêt de ce partenariat est de pouvoir identifier les problématiques de transitions écologiques dans les collectivités territoriales et de pouvoir les accompagner dans une démarche de recherche. De fait, les processus de RAP sont particulièrement bien adaptés à cette configuration, de par leur caractère situé et la possibilité de traiter la question de façon transdisciplinaire.

À l'issue d'un processus d'enquête et de stimulation de la demande de recherche, trois projets sur trois territoires différents sont en train d'être développés : création d'un comité écologique local comme vecteur d'émergence de problématiques liées aux transitions; conditions de réhabilitation d'une voie ferrée en friche pour des mobilités alternatives; coconstruction d'un lieu d'accueil pour des sans-abris. Cette communication présente l'analyse d'une enquête effectuée auprès de 4 000 communes de la région des Hauts-de-France (HDF) et les études de cas citées plus haut.



## Relever le défi de l'innovation dans les administrations publiques : le cas des laboratoires d'innovation

Sébastien Keiff, École nationale d'administration publique (ENAP)

### Résumé

Partout, des laboratoires d'innovation publique (LIP) cherchent des solutions politiques innovantes pour des problèmes sociaux qui semblent inextricables. En à peine une décennie, un phénomène de « labification » s'est en effet installé à l'échelle mondiale. Pourtant, les résultats connus de la mise en place de ces laboratoires sont mitigés. Ils peinent à atteindre leurs cibles et à traduire les intentions en actions.

Cette proposition étudie comment et dans quelle mesure la mise en place des douze premiers LIP en France a permis le développement effectif d'une culture de l'innovation au sein de la bureaucratie. Une observation participante d'un an a été menée parmi les douze premiers LIP connus en France, en 2016-2017. Une immersion de 18 mois dans l'un de ces laboratoires a permis d'approfondir les pistes de réflexion identifiées.

Ce travail montre que, pour les décideuses et décideurs qui initient de nouveaux LIP, la volonté d'impulser un réel changement est modérée. Le laboratoire peut donner une apparence factice de changement qui se heurte à des situations de crises réelles. Il montre toutefois que les laboratoires portent en eux les germes de l'innovation, à condition qu'ils puissent éclore dans un environnement spécifique au secteur public. En appui sur un suivi immersif, systématique et qualitatif à long terme de la réalité quotidienne des LIP, cette communication propose enfin un modèle opérationnel pour atteindre une culture d'innovation plus efficace.



## Quand les collectivités innovent pour la transition climatique : Projets 4P, Living Labs et « just sustainability »

Valérie Lehmann, École des sciences de la gestion (ESG), Université du Québec à Montréal (UQAM), Cathy Zadra-Veil, Université Gustave Eiffel

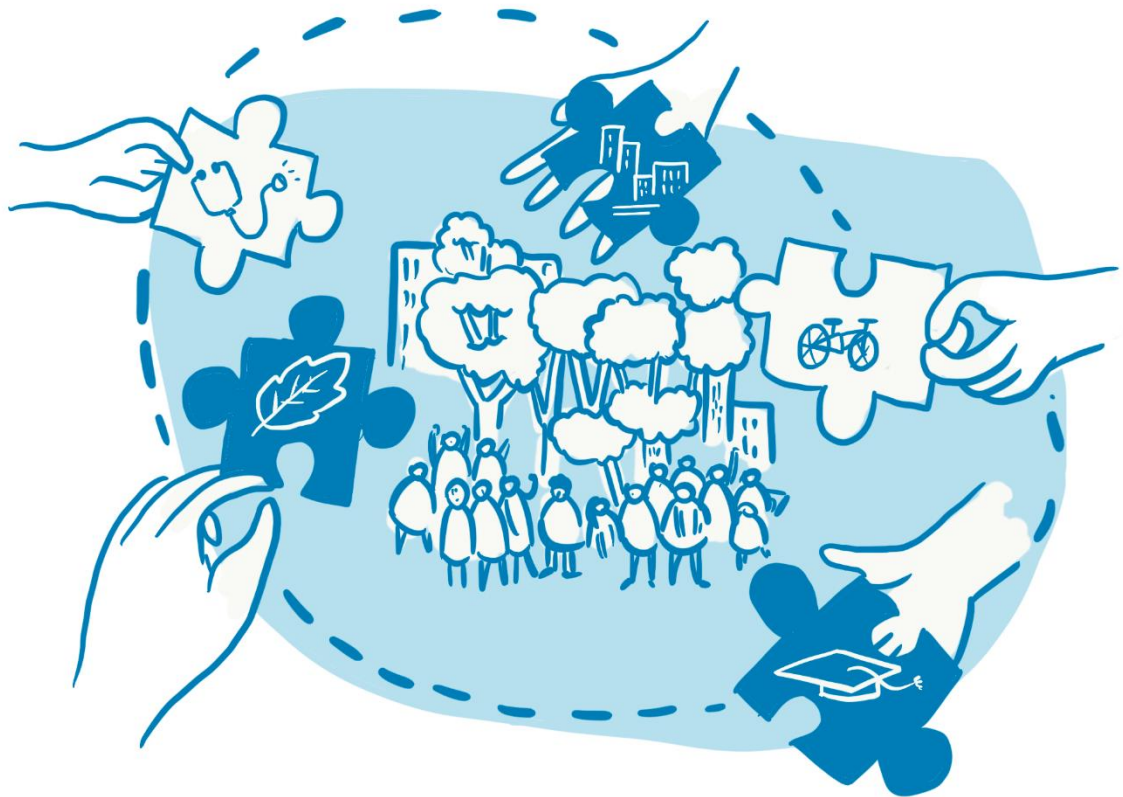
### Résumé

Nombre de travaux récents révèlent que les collectivités, en Europe et ailleurs, investissent de plus en plus dans des projets de partenariats public-privé-population (4P) et des laboratoires vivants (LL) pour bâtir la transition climatique. En demandant aux citoyennes et citoyens et aux associations locales de participer à des expérimentations situées et en institutionnalisant des initiatives citoyennes, de nombreuses villes ouvrent ainsi la porte à des projets à forte valeur ajoutée leur permettant de s'afficher durables et inclusives. Les projets 4P menés en mode LL font partie de ces démarches visant à engager directement les parties prenantes de la société civile dans des projets urbains estampillés Climat, suivant les principes de la cinquième hélice de l'innovation.

En matière de participation publique, les dispositifs de consultation et de concertation se trouvent minorés, la collaboration et l'*empowerment* devenant les voies privilégiées pour des solutions communes durables. Pour autant, les dispositifs d'innovation ouverte mis en œuvre ne garantissent pas qu'une durabilité « juste » soit au rendez-vous. En effet, la question de la reconnaissance, voire de la rétribution des parties prenantes impliquées reste posée. Cette communication visant à expliciter les résultats cités ci-dessus est basée sur une étude compréhensive menée à partir d'une revue de littérature croisée et de données secondaires, issues de travaux scientifiques, de retours sur expériences terrain et de rapports de projets.



### SESSION 3 – Interventions sectorielles, développement social et enjeux environnementaux



© Dorothée de Collason - do2co

L'urgence écologique s'est définitivement invitée à l'agenda public et politique, et ce, au prix d'un niveau élevé de tensions et de controverses. À quelle transformation assistons-nous en matière d'implication des différentes parties prenantes et des citoyennes et citoyens dans la définition des problèmes (Dewey, 1927; 2010), dans l'identification des solutions et de leur mise en œuvre par l'acteur public? Comment en ce domaine, les innovations de l'ingénierie publique (Opapp<sup>1</sup>, convention citoyenne, appels à projets, *CivicTech*, *Open Data*, etc.) permettent-elles (ou non) d'enrichir les dynamiques délibératives, de dépasser les simples démarches consultatives pour aller vers des approches pluralistes de coconstruction de connaissances et de scénarios d'action? Comment ces approches permettent-elles de surmonter les tensions qui s'expriment aux différentes échelles du territoire (Barthe et al., 2001)? Il s'avère encore essentiel de dépasser les impasses et difficultés d'un idéal de démocratie délibérative et

<sup>1</sup> Opapp : Organisation publique autonome dédiée à la participation publique ou en anglais : *Independent Bodies for Public Participation* (IBPPs). Exemple : Commission nationale du débat public (CNDP) en France et le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au Québec.



émancipatrice, sans tomber dans une fabrique du consentement (Lippman, 1925; 2008). L'analyse des conflictualités socioenvironnementales constitue un vaste champ de recherche et un objet-temps privilégié d'observation, de saisissement des reconfigurations des rapports entre les États-acteurs publics territoriaux et la société civile. Examiner les configurations des controverses à l'aune non seulement des actrices et acteurs en présence, de la prise en compte de la parole « profane » (Chateauraynaud, 2018), des forces et rapports de force, mais également au regard des nouvelles arènes d'expression et d'organisation des débats constitue une tâche majeure. La communication publique, l'ingénierie publique elle-même en matière d'organisation du dialogue, se doivent d'être examinées, y compris au regard de ses échecs et réussites, mais aussi en considérant leur capacité, à l'ère de l'anthropocène à intégrer en ces espaces, comme nous le rappelle l'anthropologie d'Harraway, de Descola et Latour, toutes les entités du vivant.



## La coopération interterritoriale pour améliorer la mobilité dans les territoires peu denses : analyse des nouvelles configurations et des acteurs

Hind Aboussikine, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Thierry Sauvage, École Supérieure de Logistique Industrielle et Loic Perrin (H2X ECOSYSTEMS)

### Résumé

Si la mobilité est incluse dans les débats sur la ville durable depuis la Charte d'Aalborg signée en 1994, elle constitue un objet nouveau en milieu rural. En 2019, l'adoption par le parlement de la *Loi d'orientation des mobilités* (LOM) en France a transféré l'exercice de la compétence des mobilités aux collectivités locales. Cette nouvelle forme de gouvernance favoriserait une approche ascendante de la mobilité, car elle est plus adaptée aux spécificités géographiques et socioéconomiques dans ces écosystèmes territoriaux.

Ainsi, les questions de la coordination et de l'échelle d'action sont des enjeux majeurs. D'une part, la coordination est essentielle pour garantir une gestion efficace et durable des services de mobilité, et nécessite une collaboration étroite entre les différents niveaux d'administration et les parties prenantes concernées. D'autre part, les politiques et les mesures mises en place doivent être adaptées aux caractéristiques et aux besoins spécifiques de chaque territoire. Il importe de prendre en compte les particularités de chaque écosystème territorial et d'adapter les actions en conséquence.

Cette communication vise à analyser les enjeux de la coopération interterritoriale de la mobilité dans les territoires peu denses. À travers un projet empirique sur un territoire de communautés de communes ou d'agglomérations, regroupant 240 communes situées en France, ces nouveaux acteurs et les différentes formes de coopération qu'ils développent seront examinés.



## Les acteurs de la densification douce – Une étude des unités d'habitation accessoires (UHA) dans les villes de Vancouver, Edmonton, Toronto et Ottawa

Guillaume Lessard, Université de Montréal (UdeM)

### Résumé

Cette présentation discutera des résultats d'une recherche portant sur quatre villes canadiennes (Vancouver, Edmonton, Toronto et Ottawa) ayant adopté des réglementations habilitantes encadrant la construction d'unités d'habitation accessoires (UHA). L'UHA désigne une résidence secondaire aménagée sur un lot déjà occupé par une résidence principale. La recherche s'appuie sur des analyses documentaire et réglementaire, et 47 entretiens. Les résultats démontrent, d'une part, que les municipalités ont développé des UHA puisque leur développement est perçu comme compatible avec les visées de la ville durable, les logiques de marché et la diversification de l'offre en logements. Leur déploiement s'inscrit dans le contexte du démantèlement néolibéral où les villes se retrouvent avec davantage de responsabilités, sans obtenir davantage de pouvoirs ou de sources de revenus. Les UHA répondent au besoin des municipalités de trouver des solutions qui génèrent des investissements privés, optimisent leur rentabilité et sont compatibles avec une urbanisation plus durable. D'autre part, en militant localement et en s'organisant en réseaux interurbains, les firmes d'architectes et d'urbanisme, les entrepreneur·-euses et les organismes à but non lucratif (OBNL) ont joué un rôle clé dans l'adoption de réglementations, tout en étant sources d'innovations. Ces résultats confirment que les petites entreprises, les OBNL et les coalitions interurbaines jouent un rôle grandissant dans l'avancement de la cause de la ville durable.



## **Le travail social et l'urgence climatique en Australie : développements théoriques et innovations sociales et environnementales**

Paul Morin, Université de Sherbrooke (UdS) et Isabelle Lacroix, Université de Sherbrooke (UdS)

### **Résumé**

L'objectif de cette communication est de présenter les acquis théoriques et pratiques issus du travail social australien favorisant une transition socioécologique tout en identifiant les enseignements transférables en termes d'innovations sociales et environnementales. Les numéros de la revue *Australian Social Work* depuis 1990 et plusieurs banques de données ont été systématiquement recensés. Le renouvellement du concept central en travail social de « personne dans son environnement » est exposé par l'entremise d'une définition holistique de l'environnement dans la perspective de l'approche centrée sur le lieu. L'approche centrée sur le lieu est multidimensionnelle et permet d'être attentif aux caractéristiques locales, aux niveaux de l'environnement naturel, symbolique et construit, mais aussi aux forces structurelles qui impactent différemment sur les populations touchées et agissent sur les stratégies locales. Les liens théorie/pratique sont approfondis par l'entremise des thématiques identifiées par Krings (2020) lors d'une recension d'écrits ayant trait au travail social environnemental. La recension démontre la pertinence de méthodes collaboratives de travail en s'appuyant sur des savoirs locaux comme approche permettant de faire face aux incertitudes socioécologiques interdépendantes. Ceci permet alors la production de connaissances sur ces processus à différents niveaux (stratégies, technologies, outils). Les liens avec l'approche centrée sur le lieu sont ici manifestes.





## Innovation et gouvernance publique dans les régions rurales éloignées : le cas de la Gaspésie

Serge Desroches, Développement économique Canada pour les régions du Québec, Zoé Périn-Levasseur, Développement économique Canada pour les régions du Québec, Mario Vendittoli, Développement économique Canada pour les régions du Québec

### Résumé

Les mesures associées au post-NMP oscillent entre deux conceptions quant au cadre de gouvernance de l'espace public : soit l'État est un acteur parmi d'autres, soit il joue un rôle renforcé. En pratique, ce dilemme peut se résoudre au profit d'un compromis émergeant dans et à travers les interactions entre les actrices et acteurs qui participent à la gestion publique. C'est ce que révèlent les résultats préliminaires d'une étude de terrain réalisée dans le cadre d'une mission de l'OCDE sur l'innovation rurale en Gaspésie.

L'innovation dans des communautés rurales périphériques, bien que favorable à une certaine collaboration entre les actrices et acteurs du territoire en situation d'éloignement, soulève des enjeux qui dépassent les capacités locales. L'État est incité à jouer un rôle renforcé en temps de crise économique, ou devant les défis que représentent l'adaptation aux changements climatiques et la transition verte des entreprises. Les observations laissent croire que l'État doit composer avec la réalité terrain et moduler son intervention afin qu'un compromis acceptable émerge entre les intervenants·es.

Les résultats émanent d'une étude de cas, celui de la Gaspésie, et reposent sur une revue documentaire, des données statistiques, des tables rondes sectorielles réunissant des entrepreneur·euses, dirigeant·es d'organismes, représentant·es des milieux autochtone, communautaire et public, visites d'établissements répartis sur le territoire et entretiens avec des expert·es de l'OCDE et intervenant·es régionaux.



## L'écofiscalité municipale au Québec : mesures applicables et potentiel fiscal et environnemental

Fanny Tremblay-Racicot, École nationale d'administration publique (ENAP) et  
Anne-Émilie Beaulieu, Université de Sherbrooke (UdS)

### Résumé

Depuis 2018, les municipalités québécoises disposent d'un pouvoir général de taxation et d'un pouvoir général d'imposer des redevances réglementaires. Bien que ces nouveaux pouvoirs puissent être utilisés aux fins de la transition énergétique, les municipalités tardent à en faire usage. Or, un examen des listes des objets exclus de l'application de ces pouvoirs permet d'identifier plusieurs possibilités qui pourraient s'avérer particulièrement lucratives, mais aussi efficaces d'un point de vue de l'atteinte de certains objectifs environnementaux. Basée sur une analyse du cadre législatif québécois et sur une revue des mécanismes d'écofiscalité dans les villes canadiennes, cette communication propose un survol des usages possibles du pouvoir général de taxation et du pouvoir général de redevances réglementaires dans le but d'atteindre certains objectifs environnementaux et d'optimiser l'assiette fiscale des municipalités québécoises. Les taxes et redevances envisageables ainsi que leur fonctionnement sont présentées selon l'objectif environnemental pouvant être atteint, à savoir la mobilité durable, le contrôle de l'urbanisation et de ses impacts, l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des matières résiduelles.



## SESSION 4 – Activité synthèse



© Dorothée de Collason - do2co

Cet atelier d'une durée de deux heures avait pour but d'effectuer une synthèse du colloque. Prenant la forme d'un *World Café*, cette table ronde avait pour principal objectif de croiser les regards entre la recherche et la pratique. Dans un premier temps, trois chercheuses, praticiennes et praticiens ont été invités à agir en tant que présidentes, discutante et discutants lors des trois sessions du colloque :

### **Session 1 : Stratégies et outils de gouvernance multiniveaux/multiacteurs**

Présidente : Madina Rival (CNAM)

Discutant : François P. Robert, conseiller à la Direction de gestion de projet et de l'intervention stratégique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

### **Session 2 : Expérimentations et recherches participatives : lieux et dispositifs/espaces de coopérations ouvertes**

Présidente : Maryse Carmes (CNAM)

Discutante : Annie Ferlatte, coordonnatrice en écodesign stratégique et instructrice chez Communautique

### **Session 3 : Interventions sectorielles, développement social et enjeux environnementaux**

Présidente : Fanny Tremblay-Racicot (CERGO)

Discutant : Diego Creimer, responsable, solutions naturelles pour le climat et relations gouvernementales à la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec)

Chacun·e des panélistes et présidentes des séances disposait de 10 à 15 minutes pour partager leurs réflexions sur les possibilités et angles morts liés à leur thème. Par la suite, 20 minutes ont été consacrées pour échanger en grand groupe avec les participantes et participants du colloque. Une spécialiste de la facilitation graphique était sur place pour imager les propos et conserver une trace des échanges. La section suivante présente un résumé des échanges.



## Session 1 : Stratégies et outils de gouvernance multiniveaux/multiacteurs

**Madina Rival et Anne Berthinier Poncet** ont soulevé trois axes importants qui sont ressortis des communications et des discussions liées à cette session : 1) la diversité des territoires, 2) la place de la citoyenne et du citoyen dans la gouvernance et 3) la formation et l'acculturation. Dans les trois pays représentés (la France, le Canada et le Maroc), il est possible de percevoir un millefeuille territorial dans lequel se retrouve un État régulateur ou un État partenaire, et des actrices et acteurs publics et privés qui parfois se méconnaissent et sont en « coopétition ». Deux outils, l'un théorique et l'autre méthodologique, se sont révélés particulièrement pertinents pour analyser ses tensions, soit le cadre institutionnel et des outils de modélisation tels les cartographies et les modèles logiques, dans une perspective longitudinale notamment.

En ce qui concerne le mode de gouvernance de l'État, de nombreuses questions ont été soulevées quant au rôle des citoyen·nes. Malgré des avancées importantes, plusieurs questions demeurent notamment celles de la volonté réelle de les intégrer et la place qui doit leur être accordée. Dans certains cas, l'apparition de la citoyenne et du citoyen semble spontanée alors que dans d'autres, le degré de maturité semble varier selon les époques, les pays et l'échelle d'intervention notamment.

Concernant la formation des actrices et acteurs et l'acculturation, plusieurs questions demeurent en suspens. Tout d'abord, comment les former adéquatement, qu'ils soient des citoyen·nes ou qu'ils ou elles proviennent de l'État? Ensuite, comment s'assurer de capturer et de diffuser la connaissance issue du terrain?

Pour sa part, **François P. Robert** s'est surtout attardé sur la relation entre la perspective du public (le commun) et la perspective du privé dans différents domaines et à différentes échelles. Selon lui, cette relation disparaît et revient, mais reste en tension. Il ajoute à cette dichotomie le rôle des citoyen·nes et celui des organisations non gouvernementales (ONG) par exemple qui permet de constituer un triangle. Il se questionne sur la place réelle des citoyen·nes et des ONG dans cette dynamique.

Finalement, **les participant·es** ont surtout échangé sur le rôle des citoyen·nes. Leur rôle et leur place varieraient selon le pays, les périodes, les secteurs d'activités, etc. ce qui soulève la question de son institutionnalisation. Ils ont également discuté de la perception de la citoyenne et du citoyen par les gouvernements. Selon eux, les actions des organisations seraient surtout descendantes, soit orchestrées par les organisations pour les citoyen·nes, ce qui soulève encore une fois la question de la volonté réelle de les intégrer.



## Session 2 : Expérimentations et recherches participatives : lieux et dispositifs/espaces de coopérations ouvertes

**Maryse Carmes** a structuré son résumé selon trois axes : 1) les nouveaux paradigmes, 2) les approches méthodologiques et 3) les dispositifs et instruments. En ce qui concerne les nouveaux paradigmes, il est selon elle nécessaire de sortir des modèles existants, ceux hérités du modèle de l'action publique et d'en légitimer de nouveaux. Elle nomme à titre d'exemple les approches néoinstitutionnelles et l'isomorphisme.

Elle soulève également des questionnements concernant notre conception du territoire. Il serait venu le temps de sortir de sa conception juridique pour se diriger vers les relations qui la traversent. Elle insiste également sur la complexification des actrices et acteurs, prise en compte par la quintuple hélice qui constitue des sphères et des espaces en interaction. Elle aborde finalement les difficultés notamment communicationnelles et propose d'adopter de nouveaux plaidoyers et modes d'interprétations.

Concernant la méthodologie, l'analyse des controverses serait une approche à privilégier. Elle permet d'aborder entre autres les transformations des coalitions et les rapports de force. Il importe de penser selon des approches polycentriques ou acentriques et d'identifier comment appréhender ces sphères, notamment leurs échelles de participation, leur intensité et la prise en compte du savoir expérientiel.

Concernant le rôle et le pouvoir des actrices et acteurs, elle se questionne sur la dichotomie science et coopération. Il est en effet parfois possible de constater dans certains cas un refus de l'acteur public dans la sphère scientifique. Il demeure aussi une question sémantique qui renvoie au marketing de l'action publique, de l'argumentation et de la normativité des approches. Cette question sémantique éclaircit ou à l'inverse complexifie la problématique.

Finalement, des dispositifs et instruments comme les laboratoires constituent des espaces où s'affranchissent les normes hiérarchiques et les positions de pouvoir, mais demeurent des démarches incertaines en termes de temporalité. Les configurations participatives permettent de transformer les codes sociaux, notamment parce qu'elles se donnent le droit à l'expérimentation et à l'erreur. La production participative (*crowdsourcing*) notamment est portée par des acteurs publics, mais soulève des enjeux éthiques en matière d'exploitation des données et dans les approches comportementalistes. La participation citoyenne implique l'indépendance de la science et nécessite un dialogue. Les intermédiaires permettent de mettre en place des projets locaux. Mais la question comptable demeure complexe, notamment dans l'identification des indicateurs et des évaluations à réaliser.

Elle nomme finalement quelques enjeux qui persistent. D'abord, des questionnements et des débats en ce qui concerne la formation des responsables et des élu-es, les routines et la démocratie environnementale. Du côté des chercheuses et chercheurs, une dualité avec l'indépendance persiste ainsi que des tensions entre leur positionnement et ceux des militant-es.



Pour sa part, **Annie Ferlatte** a choisi de présenter l'organisation Communautaire ainsi que le réseau des *fablabs* et *fabcity*. Communautaire œuvre à la démocratisation de l'accès aux technologies dans une perspective de développement économique, culturel et social. Elle constitue un territoire numérique à l'échelle de la province où les citoyens sont au cœur de l'innovation.

Il existe 2 582 *fablabs* et 52 *fabcity* à travers le monde. Le Québec compte deux *fabcity* et 94 *fablabs*. Le mouvement *Fab City* est un réseau international de villes et régions qui cherchent à créer des conditions pour une production locale de biens et de services en utilisant les technologies numériques, la fabrication distribuée et la mise en place de *fablabs*. La mission des *fablabs* se veut éducative et consiste à rendre disponible de la documentation en libre accès (*open source*) en vue de favoriser la répliquabilité et de multiplier les impacts et l'émergence de nouveaux projets. Elle s'inscrit dans une optique de démocratisation des outils technologiques en mettant les citoyen·nes au cœur de l'évolution technologique.

À titre d'exemples concrets, Annie Ferlatte présente deux projets réalisés dernièrement. Tout d'abord, le projet des visières réalisé au cours de la pandémie. Pour contrer la pénurie de matériaux, ils ont développé un modèle de visière de protection en libre accès pour l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal en s'inspirant et modifiant d'autres modèles existants en libre accès, ce qui a accéléré le processus de conception. Les modèles ont été développés et testés avec les professionnel·les de la santé de l'hôpital. Un partenariat entre des entreprises, organismes locaux et citoyen·nes bénévoles a été mis sur pied. En tout, 35 000 visières ont été fabriquées et le projet a constitué une contribution citoyenne à une situation de crise.

Quant au projet Canari, il consistait en la création d'un outil de mesure et de captation de la qualité de l'air destiné à un usage citoyen et fabriqué par le citoyen. Une formation basée sur le projet a été offerte et l'outil a été testé auprès de 600 participant·es. Le projet a favorisé l'ouverture d'un dialogue sur des enjeux environnementaux et la mise en place d'actions locales sur des enjeux globaux. Le projet est vivant et continue à être développé.

Les échanges avec **les participant·es** ont surtout porté sur le fonctionnement de Communautaire, des *fablabs* et des *fabcity*. La présentation d'Annie Ferlatte a en effet suscité beaucoup d'intérêt et de questionnements chez les participant·es qui ont discuté pendant plus d'une heure notamment sur le fonctionnement du prototypage, l'acquisition et l'entreposage des machines et le financement de leurs activités.



### Session 3 : Interventions sectorielles, développement social et enjeux environnementaux

**Fanny Tremblay-Racicot** a choisi d'aborder son résumé selon les différents secteurs d'activités évoqués par les intervenant·es qui ont soulevé plusieurs questionnements. Pour chacun de ces secteurs, elle s'est surtout intéressée aux instruments de politiques publiques mis en place.

Elle a d'abord abordé le secteur du développement économique notamment en milieu rural. Selon elle, les types d'instruments utilisés exigent une intervention étatique ou du pilotage et certains secteurs d'activité particuliers exigent les deux. Le secteur du développement économique doit d'abord développer des connaissances pour ensuite investir.

Dans le domaine du transport, particulièrement de la mobilité en région rurale, elle remarque que peu d'instruments de mise en œuvre sont actuellement en place. Les instruments en place sont davantage du pilotage. Elle constate toutefois que la coordination et la concertation sont difficiles sans pilotage.

Concernant la communication sur les unités d'habitation accessoires, elle constate que la réglementation actuelle permet le développement des unités tout en le restreignant. Elle remarque également que les ONG ont joué un rôle important de « passeuses » ou d'activistes tout comme d'entrepreneures politiques.

En ce qui concerne la gestion de crise et le rétablissement, elle soulève le fait que les citoyen·nes et les élu·es locaux peuvent jouer un rôle important dans la gestion de crise. Elle se questionne à savoir comment elles et ils peuvent jouer un rôle de catalyseur, sans nuire à l'intervention. Il serait de mise d'améliorer la résilience des communautés en amont.

En ce qui concerne le développement social, elle soulève la présence historique de pilotage, mais également du désengagement récent de l'État.

Elle termine en présentant le modèle de Mercier (2019) qui constitue une typologie sur les instruments de politique publique. Ce modèle analyse les asymétries d'information détenue par les actrices et acteurs privés et les asymétries de légitimité des acteurs gouvernementaux dans lesquelles peuvent s'inscrire une autoréglementation ou des instruments proactifs et coercitifs. Le résultat est un cheminement en « U » ou en « N » inversé, ce qui amène à voir la séquence et la combinaison des instruments. Elle s'interroge sur la façon de mieux piloter les différents actrices et acteurs et les citoyennes et citoyens, et comment mieux intervenir notamment en obligeant l'atteinte de cibles et en outillant adéquatement les municipalités.

Pour sa part, **Diego Creimer** fait un parallèle entre ce qui est ressorti durant les présentations et échanges avec ce qu'il constate sur le terrain au quotidien. Il constate que le maillage entre la recherche scientifique sur la biodiversité et les institutions financières s'effectue par les ONG. Sur les territoires, les pouvoirs publics transigent sur la réglementation sur la base d'intérêts présélectionnés provenant des bailleuses et



baillleurs de fonds. Ces conditions qui sont négociées par les ONG sont rarement réconciliables. Elles sont souvent contraires ou peu complémentaires avec celles de l'État.

Quand les intérêts sont alignés toutefois, l'État va avoir tendance à déconcentrer ou décentraliser une partie de son travail. Dans ce contexte, les ONG se retrouvent à jouer le rôle d'une filiale de l'État. Elles sont appelées à intervenir pour demander des modifications ou bloquer des initiatives ou politiques publiques qui pourraient se révéler nuisibles, comme le troisième lien. En ce qui concerne le travail social dans l'urgence climatique, les ONG ont œuvré dans l'action sociale par leur travail d'éducation, mais aussi à titre de travailleuses et travailleurs sociaux et de sensibilisatrices et sensibilisateurs.

Nous sommes à un moment où nous sortons de l'espace auquel nous étions prédestinés. Certaines ONG sont prêtes à prendre le beau risque de se retrouver en sandwich entre l'État et la recherche. Il est intéressant de travailler dans un espace de liberté sans être trop influencé par l'État ou le secteur privé. L'État se libère du risque et de la responsabilité en les remettant entre les mains des ONG.

Les échanges avec **les participant·es** ont surtout porté sur cette situation insolite entre le financement, les interventions sur le terrain et la recherche. L'État finance des évaluations, mais peut du même coup choisir de tableter les recommandations issues de rapports. Il peut aussi choisir, par exemple, de maintenir les aires protégées, mais il se retrouve alors dans une position contre les activités des forestières. Dans ce contexte où l'argent provient de droite et de gauche, les interventions ont un impact limité sur le terrain.





## RÉFÉRENCES

Barthe Y., Callon M. et Lascoumes, P. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Le Seuil.

Berthinier-Poncet, A., Castro Gonçalves, L., Mitkova, L. et Ozman, M. (2020). Regards croisés sur les approches internationales de l'innovation collaborative. *Innovations*, 62(2), 5-15.

Bradford, N. J. (2005). Place-based public policy: Towards a new urban and community agenda for Canada. *Canadian Policy Research Networks*.

Carmes, M. (dir). (2020). Les métrologies citoyennes : perspectives et enjeux socio-numériques. *Les Cahiers du numérique*, 2(2-3-4). Lavoisier, 230 p.

Chateauraynaud, F. (2018). De la criticité des causes environnementales. *Questions de communication*, série actes 37.

Christensen, T. et Fan, Y. (2018). Le post-nouveau management public : un nouveau paradigme administratif pour la Chine? *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 84(2), 401-418.

Dewey, J. (2010). *Le public et ses problèmes*. Paris : Éditions Gallimard.

Dewey, J. (1927). Half-hearted naturalism. *The Journal of Philosophy*, 24(3), 57-64.

Fasshauer I. et Veil-Zadra C. (2017). Crowdsourcing public et innovation territoriale : le cas d'un living lab rural. *Politiques et management public*, 34(1-2), 61-81.

Howard, C. (2015). Rethinking Post-NPM Governance: The Bureaucratic Struggle to Implement One-Stop-Shopping for Government Services in Alberta. *Public Organization Review*, 15, 237-254.

Kinder, T. (2012). Learning, Innovating and Performance in Post-New Public Management of Locally Delivered Public Services. *Public Management Review*, 14(3), 403-428.

Krings, A., Victor, B. G., Mathias, J. et Perron, B. E. (2020). Environmental social work in the disciplinary literature, 1991–2015. *International Social Work*, 63(3), 275-290.

Lawrence, T. B. et Suddaby, R. (2006). Institutions and institutional work. *The Sage handbook of organization studies*, 215-254.

Latour B. et Schultz N. (2022). *Mémo sur la nouvelle classe écologique : comment faire émerger une classe écologique consciente et fière d'elle-même?* Paris : Les Empêcheurs de penser en rond, La Découverte.

Lippman, W. (1925). The Intimate Papers of Colonel House. *Foreign Aff.*, 4, 383.

Levy, R. (2010). New Public Management: End of an era? *Public Policy and Administration*, 25(2), (234-240).



McCall, G.J., 2007. Ce que nous avons appris sur la construction nationale et la société civile. *Revue internationale des sciences sociales* 192, 277-284.

Mercier, J., Tremblay-Racicot, F., Carrier, M. et Duarte, F. (2019). *Governance and Sustainable Transport in the Americas*. Palgrave Macmillan. 129 p.

Moldenæs, T. et Torsteinsen, H. (2017) Re-politicisation as post-NPM response? Municipal companies in a Norwegian context. *Local Government Studies*, 43(4), 512-532.

Reiter, R. et Klenk, T. 2019. Les multiples significations du « post-NMP » – analyse documentaire systématique. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 85(1), 13-29.

Zafra-Gómez, J. L., Rodríguez Bolívar, M. P. et Muñoz, L. A. (2013). Contrasting New Public Management (NPM) Versus Post-NPM Through Financial Performance: A Cross-Sectional Analysis of Spanish Local Governments. *Administration & Society*, 45(6), 710–747.

